

LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES  
EN JANVIER 1969

Question n° 1075—**M. Mazankowski:**

1. Qui assistera à la Conférence des premiers ministres du Commonwealth à Londres en janvier 1969, à part le premier ministre?

2. Quelle est la fonction actuelle de chacun au gouvernement?

3. Quelle sera la fonction de chacun à la Conférence?

4. Quelles dispositions a-t-on prises pour loger la délégation canadienne, à quel hôtel, et dans quels genres d'appartements et de chambres?

5. Combien prévoit-on que ce logement va coûter par jour?

6. A part les chambres à coucher, le gouvernement a-t-il réservé d'autres pièces dans cet hôtel, comme par exemple des salles de réception?

7. Quel budget total est prévu pour ce voyage?

8. Combien a coûté le voyage de la dernière délégation canadienne à la Conférence des premiers ministres du Commonwealth?

**M. J. E. Walker (secrétaire parlementaire du premier ministre):** 1. a) M. R. G. Robertson; b) M. M. Cadieux; c) M. R. E. Collins; d) M. D. M. Cornett; e) M. G. G. Riddell; f) M. Roméo LeBlanc; g) M. Gordon Gibson; h) M. Ivan Head; i) M. A. Donnelly; j) M. Vic Chapman; k) M<sup>lle</sup> C. Viau; l) M<sup>lle</sup> A. L. Walls; m) M<sup>lle</sup> T. Brazeau; n) L'inspecteur Buchanan; o) M. Raymond Robichaud; p) M. James Walker; q) M<sup>me</sup> Sheila Sojony.

2. a) Greffier du Conseil privé et secrétaire du cabinet; b) Sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures; c) Sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures; d) Directeur de la Direction des affaires du Commonwealth, ministère des Affaires extérieures; e) Directeur de la Direction des affaires d'Afrique et du Moyen-Orient, ministère des Affaires extérieures; f) Secrétaire de presse du premier ministre; g) Adjoint exécutif du premier ministre; h) Adjoint législatif du premier ministre; i) Secrétaire de presse adjoint du premier ministre; j) Adjoint de presse du premier ministre; k) Secrétaire particulière du premier ministre; l) Adjointe exécutive du greffier du Conseil privé; m) Secrétaire du secrétaire de presse du premier ministre; n) Agent de la Gendarmerie royale du Canada; o) Interprète; p) Secrétaire parlementaire du premier ministre; q) Secrétaire de l'adjoint exécutif du premier ministre.

3. Messieurs Robertson, Cadieux, Collins, Cornett, Riddell, Head et Walker seconderont le premier ministre en ce qui concerne les questions importantes qui se situent dans le

domaine de leurs compétences; les fonctions des autres personnes sont telles que leur titre l'indique.

4. Les réservations ont été faites au Clarendon Hotel de Londres. Le logement comprenait un appartement pour le premier ministre, un salon et une chambre à coucher pour MM. Robertson, Cadieux, Gibson et LeBlanc, une chambre à coucher pour chacun des autres membres de la délégation, une pièce pour les travaux de secrétariat, une pièce pour rencontrer les représentants de la presse, et un salon à l'intention des délégués.

5. Le coût exact du logement, y compris les frais de service et la «Selective Employment Tax» s'établissait, par jour, comme suit: Logement des délégués, 254.5.6 livres; Pièce pour les travaux de secrétariat, 53.9.6 livres; Pièce pour rencontrer les représentants de la presse, 49.9.0 livres; Salon à l'intention des délégués, 31.12.6 livres.

6. Voir la réponse à la partie 4.

7. On fait face aux frais qu'occasionnent les conférences internationales de ce genre grâce au crédit accordé au ministère des Affaires extérieures à l'égard des Conférences internationales (voir le Budget principal des dépenses (revision), p. 120). Le chiffre global de ce poste dans le budget est fondé sur le nombre de conférences que l'on prévoit pour une année financière, tout en tenant compte des frais encourus lors de conférences précédentes; dans les prévisions budgétaires, on n'attribue pas un chiffre précis à chaque conférence. Si l'on se rapporte à l'appendice 7 du Rapport annuel du ministère, on s'aperçoit que, en 1967, le Canada a été représenté officiellement à plus de deux cents conférences.

8. \$15,283.

[Français]

QUESTION RELATIVE AUX DÉCÈS ATTRIBUABLES À DES CAUSES PARTICULIÈRES

Question n° 1198—**M. Caouette:**

Pour chaque année depuis 1965, quel est, dans chaque province, le nombre de décès par milliers de personnes attribuables a) à l'alcoolisme, b) à la toxicomanie, c) au suicide?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Le Bureau fédéral de la statistique fait rapport de ce qui suit: Le tableau ci-joint indique le nombre de décès et le taux brut de décès par 100,000 habitants pour le Canada et pour chaque province, décès qui sont directement ou indirectement liés à l'alcoolisme et au suicide. On ne dispose pas de données statistiques se rapportant aux décès attribuables à la toxicomanie.